

CONGRES DU CENTRE SIERRE REGION

Lieu	Le Bourgeois, Sierre	Date	Jeudi 6 octobre 2022	Heure	19H45-22H15
------	----------------------	------	----------------------	-------	-------------

Sujets

1. SALUTATIONS ET BIENVENUE

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux 88 membres présents.
Il excuse quelques personnalités.
L'OJ étant accepté par l'assemblée, le président indique que l'assemblée peut ainsi valablement siéger.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2021

Nomination des scrutateurs : Fabien Schwery et Stéphane Ravaz.
Le président demande si l'assemblée souhaite la relecture du PV de l'assemblée générale de 2021, aucun membre présent le demande ainsi que son approbation à bulletin secret. L'assemblée approuve ainsi le PV.

3. RAPPORT DU PRÉSIDENT

Cette année 2022 était une année blanche, pas d'élection au programme.
C'était aussi une année marquée par la levée des restrictions sanitaires après 2 années de covid qui ont fortement impacté nos liens sociaux, les relations interpersonnelles, les échanges, toutes ces choses très importantes qui favorisent le bien vivre ensemble.
Le nouveau comité fraîchement nommé lors de l'AG de l'année passée s'est réuni à six reprises et a organisé deux rencontres avec tous les présidentes et présidents de sections du district, avec la volonté de relancer la machine après ces deux années de semi-désert, l'objectif en filigrane étant de se revoir, d'échanger, de débattre, bref de faire à nouveau de la politique.
C'est pourquoi le comité a eu l'idée d'organiser une journée thématique, avec conférences et workshop sur le thème de la « **Mobilité dans le district de Sierre** ». C'était le samedi 7 mai, 27 personnes se sont retrouvées à Technopole, pour échanger avec les brillants orateurs du jour MM. Jean-Marie Viaccoz, préfet du district, et Pascal Bovet, consultant en mobilité. Elles ont travaillé en sous-groupe avec M. Arnaud Buchard, coordinateur de l'Agglo Valais central, M. Nicolas Melly, conseiller municipal et Mme Martine Perruchoud Hofstädter, collaboratrice économique à l'institut Tourisme de la HES-SO et conseillère communale à Chalais. Quand on parle de « mobilité dans le district de Sierre », il est impossible de ne pas évoquer le dossier du contournement de Sierre. Notre députation Sierroise, sous la houlette de sa cheffe de groupe, Mme Carole Melly-Basili, est très active sur ce dossier et a déposé un postulat, interpartis, demandant au Conseil d'Etat de reprendre immédiatement ce dossier, d'établir un échéancier des étapes de son développement et de réaliser un axe de circulation dans les meilleurs délais.
Le comité du district veut soutenir ces actions en fédérant toutes les communes du district, avec l'appui des autres partis du district. Un projet de lettre à l'intention des présidents de commune et co-signé par les présidents du PLR, du PS, de l'UDC et moi-même est en cours. L'objectif est que les exécutifs des communes du district interviennent de manière significative et coordonnée auprès du Conseil d'Etat pour que ce dossier soit priorisé dans son traitement.
Voilà pour l'essentiel le travail de votre comité du district.
A la table du comité directeur du Centre Valais romand, votre président a surtout énormément été accaparé par le projet de réforme du parti.
Pour rappel, après la perte du 3^e siège au Conseil d'Etat lors des dernières élections cantonales, au comité directeur du Centre Valais romand nous nous sommes dit qu'il fallait changer qqch et avons décidé de procéder à un audit du parti.

Sujets

Cette tâche a été confiée à un groupe de réflexion emmené par Marie Gaillard. L'état des travaux ont été présenté au congrès du Centre Valais romand le 24 mars dernier à Conthey. Le groupe a fait une analyse des forces et des faiblesses de la communication du parti, des organes du parti, de nos relations avec nos amis haut-valaisans, et du militantisme. Il a aussi envoyé un sondage auquel ont répondu plus de 900 membres du parti en fin d'année 2021.

Le groupe de travail a fait plus de 90 propositions de réformes qui ont été examinées et priorisées au sein du comité directeur. Cela fait maintenant une année que le comité directeur travaille avec le bureau et les présidents des autres districts.

D'autres part, les présidents des 60 sections du Valais romand ont été invités à 2 reprises à une séance consultative.

Nous voilà maintenant à bout touchant et les modifications statutaires du Centre Valais romand devraient être soumises au vote des membres, lors du Congrès du Centre Valais romand qui aura lieu le 24 novembre prochain. Les principales propositions de changements sont :

1. **L'adhésion unique et cotisation unique**

L'idée est d'avoir une cotisation unique entre les sections locales et le parti cantonal. Le but recherché étant d'unifier les listes de membres. Le principe est que celui ou celle qui cotise à une section est membre de cette section ET automatiquement membre du parti cantonal, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Cette proposition de cotisation unique n'a pas été retenue, mais l'adhésion unique est toujours souhaitée : **« Le statut de membre du Centre Valais romand implique en principe l'adhésion automatique à une section locale. »**

2. **Passage des districts à arrondissements**

Certains districts sont de trop petites circonscriptions électorales et avec la nouvelle constitution les districts devraient être remplacés par des arrondissements. L'idée proposée par le groupe de réflexion est de supprimer l'étage intermédiaire des districts en tant que parti de membres de sorte à renforcer le lien direct entre les sections locales et le parti cantonal. Les sections locales pourront s'organiser en désignant un coordinateur, chargé de faire le lien entre les sections locales et de chapeauter les élections au GC. Ce point est sans doute celui qui a été le plus débattu au sein de CoDir. Le président précise qu'il est personnellement opposé à cette réforme, mais les membres du comité ont voté et la majorité a décidé de poursuivre avec cette révision structurelle. Pour Sierre, ça ne devrait rien changer, car le district sera un arrondissement et les membres du parti du district de Sierre sont déjà les membres des sections locales.

3. **Diminution du nombre des membres des équipes dirigeantes**

Le groupe de réflexion proposait de diminuer le nombre de membres du conseil de parti de 114 à 50 et le nombre de membre du comité directeur de 15 actuellement à 7 ou 9. Finalement le nombre de membre du Conseil de parti ne va pas changer et le comité directeur devraient comprendre 1 président, 2 vice-présidents, le chef de groupe au Grand Conseil ou son remplaçant + 4 coordinateurs d'arrondissement + présidents des JDC = 9

4. **Création d'un nouvel organe : une cour arbitrale**

Nommée par le Congrès pour 4 ans, composée de 5 membres, dont le président elle serait chargée de régler les conflits entre les différents organes, membres ou élus...

5. **Relation avec le Haut-Valais**

Il s'agit ici d'intensifier la collaboration avec nos cousins de la famille C. Le but est d'en faire nos partenaires privilégiés et c'est pour ça qu'il est écrit dans les statuts :

« Le Centre Valais romand collabore activement avec les partis haut-valaisans également affiliés au Centre suisse »

Sujets

Il y a encore pas mal de travail pour finaliser ces nouveaux statuts d'ici le 24 novembre prochain, date à laquelle ils seront présentés au Congrès du Centre Valais romand.

4. LECTURE DES COMPTES 2021/2022, DU RAPPORT DES REVISEURS. APPROBATION ET DECHARGES

Eric Vouardoux présente les comptes arrêtés au 30 juin 2022. L'exercice se solde par un bénéfice de **4'253.05**. Au niveau du bilan le total de l'actif/passif se monte à **Fr. 23'056.05**.

La fortune s'élève à Fr. 22'508.95 au 1^{er} juillet 2022.

Les vérificateurs de comptes Benoit Rossier et Laurent Tschopp ont effectué leur dernier contrôle.

Benoit Rossier lit le rapport de vérification des comptes et demande de les approuver tels que présentés.

Le président remercie les vérificateurs et propose de passer à l'approbation des comptes qui sont acceptés à l'unanimité et de donner décharge au comité.

5. CHANGEMENT DE NOM ET NOMINATIONS STATUTAIRES

Le PDC VR ayant changé de nom, les sections de Crans-Montana, Anniviers, Sierre, Noble-Contrée et Grône y ont déjà fait de même. Il est donc logique que notre parti de district suive la ligne et votre comité vous propose d'appeler désormais le parti de district du **Centre Sierre**.

Une autre proposition de la salle suggère de l'appeler plutôt le **Centre District de Sierre**. Un autre membre souhaite que par la même occasion soit également réglé le nom au niveau d'internet car il y a trop de confusion.

M. Salamin, constituant, précise que la nouvelle constitution prévoit plutôt de passer à région au lieu de district. Un autre membre pense que le fait d'appeler **Le Centre District de Sierre** ait une cohésion pour garder l'étage intermédiaire des districts, un autre membre propose **Le Centre Sierre Région**.

Après ce tour de table, le président lance les votes pour

- **le Centre Sierre** : 12 oui
- **le Centre Sierre Région** : 58 oui

Le congrès a ainsi statué et le nom retenu est le **Centre Sierre Région**

Le président passe ensuite à l'élection complémentaire. En effet, suite à la démission des réviseurs des comptes, il propose de nommer :

- Mme Danièle Zufferey, conseillère communale en Anniviers, en charge notamment des finances.
- M. Nicolas Mittaz, chef de mission d'audit à l'Hôpital du Valais à Sion

comme nouveaux réviseurs de comptes. Ces deux personnes sont nommées par acclamations.

Le président propose de remplacer les membres démissionnaires du conseil de parti et passe la liste des candidats en revue. Les membres du conseil de parti sont nommés par acclamation.

6. ETAT DES TRAVAUX DE LA CONSTITUANTE

Le président passe la parole aux quatre constituants pour un bref état des lieux, en excusant Mme Weber, malade :

M. Jean-Marc Savioz présente les éléments du Conseil des Etats et du Conseil d'Etat,

M. Nicolas Bonvin informe sur le Grand-Conseil et l'organisation territoriale,

Mme Géraldine Pouget-Zufferey parle sur les Communes et les Bourgeoisies,

et M. Gérard Salamin sur la Justice et l'Eglise, communauté religieuse.

M. Jean-Claude Savoy souhaite que notre parti Le Centre reste bien au centre droit et non pas d'un côté et de l'autre. Au niveau de la constituante, il est interpellé à propos du fait que dans le projet de la nouvelle constitution, les préfets ne seront plus. Il précise qu'il a toujours bien aimé travailler avec le Préfet car un préfet est au-dessus des présidents de commune. N'étant pas soumis à élection ils poursuivent le travail pouvait se prolonger des années durant. Aujourd'hui on veut mettre à la place des présidents de ville qui ont

Sujets

déjà beaucoup de travail avec leur ville. On va nommer un coordinateur qui n'aura pas de pouvoir réel pour faire travailler les présidents ensemble.

D'autre part, le découpage par région n'est pas bien non plus car tout va tourner autour des villes uniquement il aurait préféré qu'on reste au niveau des districts.

M. Nicolas Bonvin, constituant, rebondit aux remarques de M. Savoy en précisant que les constituants du Centre ont tout fait pour aller dans son sens. A propos des préfets il nuance un peu et précise qu'il y a une volonté de rupture avec ce qui est actuellement en place, et que le cahier des charges du coordinateur sera le même que celui du préfet maintenant.

M. Christophe Lamon réagit également au sujet des préfets et précise que le préfet est souvent intégré dans le cadre des séances de préparation du conseil d'Etat afin d'amener de la coordination dans les districts. Le coordinateur deviendra en quelque sorte une représentation des présidents de communes et n'aura plus le même statut qu'actuellement. Cela sera un vrai manque car le besoin de levier est essentiel.

M. Gaby Michellod souhaite savoir s'il y aura un vote global ou s'il sera possible de voter sur l'une ou l'autre partie ? Mme Géraldine Pouget informe que le vote se fera de manière globale en se prononçant soit par un oui ou un non sur le texte final.

M. Simon Epiney remercie les intervenants pour la qualité de leur présentation. Il dit qu'il a de la peine avec ce projet notamment sur des points qui lui paraissent essentiels, comme la suppression des préfets, la création d'une cour institutionnelle et d'un tribunal de la famille. D'autre part, il ne comprend pas pourquoi le Valais, avec le Tessin seraient les seuls à avoir le système de vote proportionnel au niveau du Conseil d'Etat. Il rappelle que le PDC n'avait pas voulu de constituante et qu'aujourd'hui on devrait valider des propositions contraires aux fondements du parti !

7. INTERVENTION DE BEAT RIEDER

Le Conseiller aux Etats, qui nous fait l'honneur d'assister au congrès, transmet son message sur le thème de l'Energie.

8. ELECTIONS FEDERALES 2023 – DESIGNATION DES CANDIDATURES

Le président précise que le 22 octobre 2023 auront lieu les élections nationales pour renouveler les 46 Conseillers aux Etats et les 200 Conseillers Nationaux.

Il informe sur les différents combats qu'a mené notre conseiller national sortant M. Sidney Kamerzin : soutien aux PME, soutien à la crise économique par une baisse des taxes, etc. Il relève ses qualités d'orateur dans les deux langues, qu'il est quelqu'un qui fait ce qu'il dit et qui tient ses promesses. C'est avec confiance et grand enthousiasme que le comité préavise la candidature de M. Sidney Kamerzin. Il demande s'il y a quelqu'un dans la salle qui serait également candidat. Aucun membre présent se manifestant, il passe ensuite la parole à M. Joël Rey qui présente le candidat sortant.

Le président passe ensuite formellement au vote la candidature de M. Sidney Kamerzin qui est désigné par acclamation.

Il lui passe ensuite la parole qui remercie pour la confiance renouvelée. Il revient sur la dernière législature qui s'est déroulée entre deux crises ; sanitaire et énergétique où le Centre a et aura un rôle central à jouer. Au nom de tout le comité et de l'assemblée le président remercie Sidney pour son engagement.

9. DIVERS

Le président invite le chef de groupe du Centre VS Romand au Grand Conseil à prendre la parole.

Il passe ensuite la parole à l'assemblée :

1. M. Gilles Neurohr fait part de son inquiétude à propos du projet des statuts qui vont être validés lors du congrès du 24 novembre à Fully. Il a été déçu du comité cantonal par rapport à sa gestion de ce dossier. Il relate ensuite l'historique et son traitement. Il relève en particulier l'implication du président M. Lionel Clavien. Aujourd'hui il pense que le parti n'est pas mur pour effectuer ces changements et préconise que



Sujets

notre parti doit plutôt mettre toute son énergie dans les prochaines élections fédérales à venir. Il trouve également que la ligne politique du Centre n'est pas encore claire et définie.

La parole n'étant plus demandée, le président remercie l'assemblée pour la qualité des débats et clos la séance à 22H15.

